

EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Pedro DUARTE – Marion FAURE

Durée de préparation : 1h30.

Durée de passage devant le jury : 30 min. (15 min. d'exposé et 15 min. de questions).

Type de sujets donnés : un texte à présenter, à lire, à traduire et à commenter. Le texte est accompagné d'un titre, de mots de vocabulaire et, éventuellement, d'indications complémentaires.

Modalités de tirage du sujet : choix entre deux sujets cachés.

Liste des ouvrages autorisés : aucun.

Bilan du concours 2025 :

L'édition 2025 du concours marquait une légère modification de la répartition des 30 minutes prévues pour la prestation orale des candidat.e.s : 15 minutes sont désormais prévues pour l'exposé et 15 minutes pour les questions du jury (aussi bien pour la traduction que pour le commentaire). Il convient de souligner que cette nouvelle configuration, qui a été pensée dans l'intérêt même des candidat.e.s pour les raisons évoquées dans le rapport 2024, a été manifestement très bien intégrée dans la préparation au concours, notamment au regard des prestations entendues par le jury cette année. Le bilan est très satisfaisant pour le jury : la réduction à 15 minutes d'exposé s'est accompagnée de commentaires plus resserrés, évitant ainsi des redites ou des piétinements malvenus ; en outre, l'augmentation du temps de questions à 15 minutes a permis de construire un échange plus riche, pour avoir davantage l'opportunité de revenir sur certaines corrections nécessaires et pour approfondir certains points importants du commentaire.

Sur les 75 candidat.e.s qui ont composé en version latine, 12 ont été déclaré.e.s admissibles, dont 11 ont choisi le latin à l'oral également ; 9 ont été reçu.e.s au concours, dont quatre dans les cinq premiers rangs. Le jury ne peut que se réjouir de voir de brillant.e.s latinistes ainsi couronné.e.s de succès dans ce concours. La proportion de candidat.e.s choisissant le latin à l'oral reste assez comparable aux dernières années et le jury espère ainsi que les excellents résultats obtenus cette année encore permettent de voir que l'épreuve orale de latin reste à la portée des candidat.e.s qui se sont dûment préparé.e.s. Pour cette session, les prestations ont été particulièrement remarquables et le jury n'a attribué que des notes à la moyenne et au-dessus ; les notes s'échelonnent ainsi entre 10 et 20 comme suit : 10, 11, 13 (3), 15, 16, 17, 19 (2) et 20. Les textes proposés lors du concours 2025 étaient tirés des *Lettres à Lucilius* de Sénèque et des *Poèmes (Carmina)* de Catulle ; le détail des passages figure en fin de rapport.

Organisation de l'épreuve

Les candidat.e.s tirent au sort un des deux sujets proposés. Il peut s'agir d'un passage composé

aussi bien en prose qu'en vers. Chaque sujet comporte le texte latin à traduire et commenter, avec un titre et éventuellement un chapô introductif. S'il le juge utile, le jury prévoit des notes de bas de page sur le texte latin, afin de préciser ou clarifier un point autrement délicat. Enfin, une seconde page fournit amplement les mots de vocabulaire du texte latin donné. Il convient de rappeler que les candidat.e.s sont autorisé.e.s à annoter les différents documents fournis.

Le déroulé global de l'épreuve rappelé ci-après doit fournir des points de repère pour la préparation à l'épreuve : tout d'abord, les candidat.e.s présentent le passage proposé, avant même de lire le texte latin. Le jury interrompt rapidement la lecture qui suit la présentation du passage ; cette interruption est très usuelle et ne doit pas surprendre ni être interprétée de manière particulière. Une traduction doit ensuite être proposée par groupes de mots cohérents. Enfin, la prestation comprend le commentaire littéraire du passage. Il convient de rappeler que, après avoir présenté, lu et traduit le texte proposé, les candidat.e.s se voient offrir la possibilité d'effectuer immédiatement la reprise de la traduction avec le jury ou bien de le faire après le commentaire. Cette reprise est strictement décomptée du temps de questions, et non du temps de l'exposé. Cette année encore, toutes les personnes admissibles au concours ont choisi de reprendre immédiatement leur traduction avec le jury, ce qui s'est avéré être un choix judicieux dans la mesure où cette reprise a été mise à profit pour corriger certaines erreurs d'interprétation présentes dans le commentaire originel. Assurément, la correction du commentaire immédiatement après la reprise de la traduction est une modalité exigeante puisqu'il faut parvenir à se défaire de sa prise de note pour les passages du commentaire qui méritent une révision. Cela a été remarquablement mené par les candidat.e.s. En tout état de cause, rappelons qu'une telle organisation avec reprise immédiate de la traduction reste une possibilité offerte et nullement une contrainte. Même si ce choix est manifestement profitable, un.e candidat.e qui voudrait procéder au commentaire immédiatement après la traduction (et donc à la reprise de la traduction à la fin de l'ensemble de sa prestation) demeure totalement libre de le faire : le jury n'a bien entendu aucun parti-pris à ce sujet.

Quel que soit le choix fait par la candidate ou le candidat dans l'organisation de sa prestation et concernant le moment de la reprise de la traduction, le temps de l'exposé ne saurait en aucun cas excéder 15 minutes. Si le commentaire risque de dépasser le temps imparti, le jury signale ordinairement à la candidate ou au candidat qu'il ne lui reste qu'une minute ou deux, et l'invite à synthétiser les dernières remarques avant de donner une courte phrase de conclusion.

Précisions sur chaque moment de l'exposé des candidat.e.s

La présentation liminaire du texte doit être succincte et surtout pertinente pour éclairer le passage à commenter : les candidat.e.s doivent ainsi présenter très brièvement l'œuvre et surtout situer autant que possible le passage proposé. Il est ainsi bienvenu, à titre illustratif, de rappeler la nature ou le moment de l'événement décrit, la place du passage dans un déroulement narratif ou dramatique, etc. Le jury tient à rappeler qu'il est pleinement conscient que les passages proposés ne sont pas donnés sur programme mais découverts au moment de la préparation. Dès lors, son niveau d'exigence est tout à fait raisonnable concernant les connaissances attendues. Au besoin, le chapô introductif ou d'éventuelles notes peuvent contenir des indications précieuses pour contextualiser le passage proposé. Les candidat.e.s sont ainsi invité.e.s à y prêter toute l'attention méritée. Comme le temps de la prestation est désormais de 15 minutes, cette introduction doit être proprement brève, efficace et pertinente : il ne faut pas se perdre en

informations pour ainsi dire inutiles ou très secondaires. Par exemple, rappeler que Sénèque a été le précepteur et conseiller de Néron n'a de sens que si cette information (parfaitement correcte) permet de mieux comprendre le passage considéré. En somme, dès cette première étape, il ne faudrait pas conférer l'impression d'un étalage gratuit de connaissances, voire d'une erreur méthodologique qui ferait du texte un prétexte pour dire ce que l'on sait.

La lecture constitue une première appréciation de la compréhension du texte, au regard des choix prosodiques opérés, notamment les pauses qui donnent à entendre l'articulation des segments cohérents du texte dégagés par la candidate ou le candidat. La mise en voix du texte doit également permettre de percevoir l'interprétation de l'extrait, par les choix intonatifs – sans tomber dans l'écueil d'une recherche d'effets expressifs malvenus. Le jury renouvelle ses recommandations d'une pratique de la lecture à voix haute pour gagner en assurance et prestance. Il rappelle que toutes les prononciations du latin sont admises, pourvu que le choix retenu soit cohérent et la prononciation maîtrisée. Quand il s'agit de vers, la lecture scandée n'est pas attendue, mais le jury est sensible à tout effort supplémentaire accompli pour rendre aux textes leur sonorité et musicalité constitutives, notamment en considérant les élisions nécessaires.

La traduction doit reprendre le texte latin par groupes de mots cohérents, et non phrase par phrase, ni à l'inverse mot par mot. La constitution des groupes de mots latins doit manifester la compréhension qu'a la candidate ou le candidat à la fois de la structure grammaticale, du sens de la phrase et de ses segments constitutifs. La candidate ou le candidat ne doit fournir qu'une seule traduction, claire et précise, pour chaque groupe de mots latins lu. Dans cette partie de la prestation, la correction de la langue française doit être de très grande qualité. Dans l'ensemble, rares ont été les fautes de français dans les traductions entendues – ainsi que dans les commentaires –, mais le jury ne saurait omettre de rappeler cette nécessité d'une très grande qualité de la langue française : souvent les erreurs relevaient sans doute de fautes d'inattention (oubli d'un accord au pluriel ou au féminin, notamment) ; une dépendance trop grande envers le texte latin s'est parfois accompagnée d'une traduction trop littérale, jusqu'au décalque de la structure latine alors qu'elle ne correspond pas à un tour français ; cela peut aller jusqu'à l'incorrection. Enfin, il convient de rappeler que les candidat.e.s doivent livrer leur proposition de traduction selon un débit raisonnable : le jury doit effectivement pouvoir la prendre en note. Au besoin, le jury peut signaler qu'il convient de ralentir le débit : il ne faut pas s'en émouvoir, mais simplement réviser son débit de parole.

Le commentaire s'ouvre sur une introduction, qui doit être différente et complémentaire de la présentation liminaire. Dans cette introduction, la problématique est énoncée de manière très claire ; c'est elle qui doit ensuite guider la construction du propos. Les candidat.e.s doivent également préciser la composition du texte qu'elles et ils ont dégagée, suivant des mouvements précisés en donnant les vers ou les lignes de chaque partie proposée. Ces articulations peuvent d'ailleurs fournir commodément les différents temps d'un commentaire linéaire. Si les candidat.e.s optent pour un commentaire composé, la mention de la composition du passage reste attendue, mais il conviendra de spécifier très clairement les axes de lectures retenus. Le jury n'a pas de parti-pris entre ces deux types de commentaire : il demande seulement que ce choix soit clairement formulé dès l'introduction, puis suivi scrupuleusement. Le commentaire peut s'articuler autour de deux ou trois parties ; ces parties doivent surtout être relativement équilibrées entre elles. Une conclusion succincte doit refermer l'exposé, en valorisant les idées fortes du commentaire. Une ouverture ne s'impose pas et les candidat.e.s qui souhaiteraient

proposer une telle ouverture doivent s'assurer de sa pertinence pour le passage proposé. Une phrase conclusive comme « Je vous remercie pour votre attention » convient parfaitement ; en revanche, « je finirai avec ces mots » et surtout « voilà » sont des formulations moins bienvenues.

Le jury voudrait rappeler quelques écueils fréquents dans les deux types de commentaire, ainsi qu'il avait pu le faire dans le précédent rapport : le commentaire linéaire peut se heurter au risque de paraphrase, soit une reformulation du passage latin sans réel apport analytique par rapport à l'énoncé littéral ; ce type de commentaire peut également s'accompagner d'une forme de myopie où chaque phrase est étudiée minutieusement sans mise en perspective d'ensemble, c'est-à-dire sans appréciation de la construction du texte. Concernant le commentaire composé, il peut se heurter à la difficulté d'un manque d'égards pour la progression linéaire du texte, en raison d'une forme de fragmentation du texte autour de certaines idées, quelque pertinentes qu'elles puissent être. L'autre écueil principal du commentaire composé réside dans la focalisation faite sur certaines idées qui peuvent faire omettre d'autres éléments pourtant importants.

En contrepartie, le commentaire doit être développé en respectant au moins les trois exigences suivantes : être au service de la problématique énoncée et en ce sens, chercher à détailler, enrichir, illustrer, voire discuter constamment cette problématique ; rester attaché au texte présenté, sans prendre le texte pour prétexte à une réflexion générale à partir de celui-ci ; enfin, construire un propos étayé de citations et accompagné d'analyses pertinentes, de nature variée (stylistique, poétique, historique, philosophique, etc.). Chacun des types de connaissances mentionnées doit faire l'objet d'une maîtrise certaine : il vaut ainsi mieux décrire un fait que d'employer de manière abusive un terme technique. Les termes *hypotypose*, *catharsis* ou encore *hypallage* ont parfois été utilisés improprement. De manière fréquente, les figures de style ou certains concepts rhétoriques et littéraires ne semblent pas toujours bien maîtrisés : il faut assurer une meilleure définition de ce qu'est l'*épanorthose*, par exemple, si on souhaite utiliser ce terme. De même, le jury tient à rappeler avec force que, dans un commentaire littéraire, tout élément mentionné doit être étayé par une analyse et participer ainsi de l'interprétation du passage. L'écueil le plus notable - bien que rarement observé cette année - réside dans la mention d'un champ lexical (ou d'une isotopie) sans commenter plus avant l'intérêt même dudit champ lexical (son originalité possible, la cohérence des éléments qui le constituent, sa place dans l'argumentation, le cas échéant).

Indications concernant les questions posées par le jury

Le jury dispose au total de 15 minutes pour poser aux candidat.e.s des questions qui portent aussi bien sur leur traduction que sur leur commentaire. Lors de la reprise, le jury peut revenir sur des points à corriger selon l'ordre d'apparition des fautes ou le degré de gravité des erreurs. Les candidat.e.s doivent rester concentré.e.s et alertes lors de ce temps d'échange, sachant que le jury explicite généralement le type d'erreur en question – par exemple, faute de construction, identification inexacte d'un verbe (souvent liée au temps du verbe, mais aussi parfois au mode, voire à la personne) ou encore faux-sens. Il est fréquent que le jury pose un bon nombre de questions lors de la reprise de la traduction, y compris pour les bonnes traductions. Il ne faudrait donc pas interpréter un grand nombre de questions comme l'indice d'une traduction très fautive. Certes, les questions portant sur la structure de propositions voire de phrases relèvent plutôt de

problèmes plus lourds. Il ne faut pas pour autant perdre ses moyens, mais veiller à rester concentré.e pour tâcher de répondre et corriger l'erreur commise. Du reste, il n'est pas rare que même les bonnes traductions présentent occasionnellement une erreur lourde de construction. C'est également la capacité à réagir lors du temps d'échange qui est appréciée.

Les candidat.e.s manifestent généralement une connaissance appréciable de la langue latine et de sa grammaire fondamentale. Le jury mentionne ici quelques erreurs ou lacunes récurrentes pour inviter à une attention redoublée sur ces points : les démonstratifs (les séries *hic*, *iste* et *ille*) et anaphoriques (*is*, *ea*, *id*), notamment pour les nuances de sens et l'interprétation référentielle (à quel mot renvoie tel démonstratif ?) ; les emplois circonstanciels des cas (accusatif de durée, par exemple) ; le temps des verbes ; la valeur des modes. Le jury voudrait souligner quelques points de vigilance : la syntaxe de *idem* semble mal maîtrisée ; la syntaxe du datif (emplois essentiels et circonstanciels) mérite d'être mieux revue. De manière récurrente, le jury a pu observer des difficultés sur ces points-ci de langue cette année. Durant sa préparation au concours, il s'agit donc de bien penser et évaluer le travail d'apprentissage de la langue et de le distinguer des questions d'actualisation de ces connaissances lors de la lecture et traduction d'un texte latin. Il arrive fréquemment que des candidat.e.s possèdent une bonne connaissance grammaticale, mais rencontrent des difficultés pour identifier la forme grammaticale utilisée et surtout la valeur d'emploi – par exemple, alors que la syntaxe classique de l'ablatif est visiblement connue, parfois des candidat.e.s éprouvent des difficultés pour identifier la valeur de tel ablatif dans telle proposition.

L'entretien avec le jury a également pour objectif d'aider la candidate ou le candidat à corriger son commentaire au besoin, mais aussi à l'approfondir et l'enrichir si aucun contresens n'a été relevé. C'est dans un esprit bienveillant que sont posées les questions : elles visent à donner aux candidat.e.s l'occasion de compléter ou de corriger leur proposition. Là encore, il faut donc veiller à ne pas se démobiliser lors de ces questions et saisir cette opportunité d'améliorer encore sa prestation. Le jury cherche à expliciter la nature de ses interrogations : une question peut constituer une demande d'approfondissement et de précision, sans impliquer alors la révision de l'analyse faite ; par ailleurs, quand le jury émet ostensiblement un doute sur une analyse, il est bienvenu de chercher une autre piste d'interprétation, qui doit rester à la portée des candidat.e.s dans une interrogation *ex abrupto*. Comme pour la reprise de la traduction, le jury a particulièrement apprécié la capacité qu'a manifestée un grand nombre de candidat.e.s à se corriger, à remettre en question ou nuancer leur analyse.

Dans le commentaire, deux légères faiblesses ont pu être notées, pour ainsi dire à deux pôles opposés : parfois, le manque de considération pour des aspects empiriques et matériels ; parfois, même si cela était plus rare cette année, une absence d'analyse méta-poétique là où elle avait du sens. Concernant le premier point, il convient de souligner que le travail sur des textes de l'Antiquité classique ne doit pas occulter le fait que les civilisations perceptibles par ce truchement littéraire ont un rapport à la matérialité des choses, dont témoignent pour partie les textes. *A fortiori*, quand il était question d'un auteur décrié par Catulle, qui développait son attaque par le rapprochement suggestif avec un livre dont l'apparence est riche, mais le contenu pauvre, ce rapport à la matérialité, précisément, doit inviter les candidat.e.s à apprécier cet élément. Pour en venir à la question des analyses méta-poétiques, le jury rappellera qu'il s'agit d'une interrogation indispensable, mais à moduler selon le passage proposé : ainsi, dans le même poème 22 de Catulle qui vient d'être rappelé, la dimension méta-poétique était évidente, mais elle était également envisageable dans le passage de la lettre 44 de Sénèque.

Remarques particulières sur les prestations du concours 2025

Lors de cette édition 2025, le jury a eu le plaisir d'entendre des candidat.e.s qui manifestaient une préparation très sérieuse à l'explication de texte latin, avec une connaissance des attentes de l'épreuve, ainsi que de la nouvelle répartition déjà mentionnée (15 minutes + 15 minutes). La technique de l'exercice reste maîtrisée sur le plan formel. Les meilleurs commentaires s'appuyaient sur une problématique précise et pertinente, ainsi que sur des relevés détaillés et dûment interprétés. Dans l'étude d'un texte poétique, il convient de pouvoir réserver un sort à la métrique pour apprécier ce point essentiel, encore quelque peu omis cette année.

Les meilleures prestations ont porté cette année encore sur les passages versifiés (Catulle), même si plusieurs commentaires consacrés à tel passage des *Lettres à Lucilius* ont fait preuve de qualités littéraires appréciables. Le jury a encore pu apprécier la solide culture antique des candidat.e.s, malgré quelques errements, dont une confusion entre épicurisme et stoïcisme alors qu'il convenait de commenter des passages de Sénèque. Cette année, le jury a eu le plaisir de noter que les candidat.e.s opéraient moins de commentaires plaqués à partir d'autres connaissances acquises.

Si certain.e.s candidat.e.s ont soulevé à juste titre la question du destinataire, voire des destinataires, aussi bien de tel *carmen* de Catulle que des lettres de Sénèque à Lucilius, cette approche n'est pas toujours poussée jusqu'à son terme. Le jury invite donc les futur.e.s candidat.e.s à mieux travailler la polyphonie et apprécier au mieux ce qu'est une « voix » dans un texte et ce que la co-présence de plusieurs « voix » induit dans l'interprétation du texte. Enfin, quand cela a du sens, une réflexion doit également être engagée sur les éléments métopoétiques décelables dans le passage proposé : cela était particulièrement évident avec le *carmen* 22 de Catulle, où la dimension métopoétique a généralement été bien vue, mais souvent insuffisamment analysée, alors même qu'elle constituait un attendu, proprement un enjeu de ce poème.

Pour conclure, le jury voudrait adresser tous ses encouragements aux futur.e.s candidat.e.s. Si l'épreuve est assurément exigeante, elle reste pour autant accessible et les résultats remarquables des candidat.e.s en sont la manifestation obvie. Un travail régulier sur la langue et la littérature latines est en ce sens indispensable, mais il y a lieu d'insister sur le plaisir de découverte des textes latins dans cet apprentissage.

Liste des passages proposés au concours 2025 :

Sénèque, *Lettres à Lucilius*, III, 24, 18-20 « Il ne faut pas craindre la mort »

Sénèque, *Lettres à Lucilius*, V, 44, 2-5 « Philosophie pour tous ! »

Sénèque, *Lettres à Lucilius*, V, 47, 2-5 « Savoir considérer les esclaves »

Catulle, *Poèmes*, 22, 1-21 « Les apparences sont trompeuses »

Catulle, *Poèmes*, 63, 56-73 « Le lamento d'Attis »